RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mercredi 7 février 2007

GUY FISCHER

VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT

SÉNATEUR DU RHÔNE

CONSEILLER GÉNÉRAL
VÉNISSIEUX-SUD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il faut que la raison l'emporte !

46ème jour de grève de la faim pour Roland Veuillet, l'enseignant injustement sanctionné pour s'être opposé à la logique libérale à l'école qui introduit le MEDEF dans les établissements scolaires, qui précarise les surveillants en s'attaquant à leur statut et qui ne respecte ni le droit syndical, ni le droit de grève.

Le combat de Roland Veuillet est légitime !

Le Conseil supérieur de la Fonction publique comme le Commissaire du gouvernement reconnaissent la sanction comme infondée, seul le ministre persiste !

Avec Roland Veuillet et son Comité de soutien, je réclame du ministre un réexamen de la situation :

- en diligentant l'ouverture d'une véritable enquête administrative indépendante,
- en réunissant une commission paritaire chargée d'examiner la levée de la sanction,
- en mettant en place un moratoire, dans l'attente de la décision, pour que Roland Veuillet retrouve son poste.

Roland Veuillet doit bénéficier de la présomption d'innocence due à chaque citoyen. Il en va du respect de la dignité des hommes et de la justice.

Guy FISCHER

7, avenue Marcel Houël 69200 - Vénissieux
téléphone : 04.72.21.44.76 télécopie : 04.72.50.41.33 mél : g.fischer@senat.fr